

JOURNEE DE FORMATION DES DIRIGEANTS

« Formation à la (DPE) »
(Démarche de Prévention en Entreprise)
Secteurs ASD- HAPA SMS- TRL



PROGRAMME DPRP

DC 1 : INITIER ET DEVELOPPER UNE DPE DANS L'ENTREPRISE

- Prendre en compte les enjeux
- Comprendre la DPE pour l'intégrer dans la gestion des activités de l'entreprise
- Situer la responsabilité des dirigeants au regard des risques professionnels
- Le dispositif de formation en prévention des risques professionnels
- Les différents niveaux d'acteurs et formateurs référents animateurs de prévention
- L'autonomie de l'établissement en DPE
- Le dispositif FORPREV

DC 2 : MANAGEMENT DE LA SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

- Mobiliser les différents acteurs internes de l'entreprise
- S'engager dans le pilotage du projet Prévention des Risques Professionnels en s'appuyant sur l'animateur de Prévention référent.
- Produire la lettre d'engagement et la note de cadrage en vue des actions de prévention à réaliser.
- Profil de l'AP
- Représenter l'entreprise auprès des acteurs externes de la prévention

Remise des attestations de compétences et de fin de formation.

NB : *Cette action de formation des Dirigeants à l'animation et à l'accompagnement de la DPE, s'inscrit dans le cadre d'une politique de médiatisation des bonnes pratiques et des valeurs du réseau de prévention, conformément aux axes stratégiques du PST4, dans l'objectif d'autonomie et de la culture de prévention dans les entreprises.*

Elle est de ce fait concomitante et obligatoire pour la formation de l'Animateur de Prévention.

TARIFS :

300 € TTC

Comprenant les documents remis

**La formation aura lieu au centre PREFOR SANTE au :
19, rue Achille René Boisneuf, 97139 au bourg des Abymes.
ou sur tout autre site à la convenance des partis.**

OBJECTIFS

Le dirigeant étant l'acteur principal de la Démarche de Prévention dans l'Entreprise ou établissement (DPE), il sera capable, à l'issu de la formation de s'engager dans cette démarche.

Il aura des outils pour comprendre la DPE, l'initier, la piloter en y intégrant la santé et la sécurité au travail dans le management en ayant une clarté de vue sur les intentions psychosociales de l'organisation du travail et de la QVT.

MODALITES

Formation présentielle alliant des études de cas, des échanges, évaluation et analyse des pratiques, avec mise en situation et évaluation formative sur la présentation des travaux réalisés sur le projet de DPE en ateliers.

PREREQUIS

- 1- Avoir une responsabilité décisionnelle ou d'animation d'équipe au sein de l'entreprise ou de l'établissement

DUREE DE LA FORMATION

1 jour (7h) + 2 x ½ j avec l'AP sur site

12 participants par session

INTERVENANT

1-Pierre-Alain LOLLIA,
Formateur dirigeants et AP secteurs ASD - SMS
HAPA- TRL

**2- Equipe de préventeurs formateurs de PREFOR
SANTE**

CONDITIONS TARIFAIRES :

Merci de joindre un chèque d'acompte de 50% à l'inscription à l'ordre de PREFOR SANTE ou sur le site www.preforsante.com Le solde se fera à la facturation après la formation.